

Le 30 août 2007

**À l'attention des exploitants d'une école, d'une école privée et d'une garderie :**

Comme vous le savez, en juin 2007, le gouvernement a adopté un règlement aux termes de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable* (Règlement de l'Ontario 243/07) régissant les exigences de rinçage et d'analyse de la teneur en plomb pour les écoles, les écoles privées et les garderies. Des modifications de nature technique ont été apportées au règlement fin juillet. Le Règlement de l'Ontario 243/07 exige que les écoles, les écoles privées et les garderies qui se situent dans un bâtiment où aucun élément de la plomberie qui dessert le bâtiment n'a été installé avant le 1<sup>er</sup> janvier 1990 procèdent chaque semaine à un rinçage de la plomberie. Si, par contre, toute la plomberie ou une partie de la plomberie du bâtiment dans lequel se situe l'école, l'école privée ou la garderie a été installée avant le 1<sup>er</sup> janvier 1990, le Règlement exige que l'on effectue un rinçage quotidien.

Le Règlement impose également des exigences en matière de prélèvement d'échantillon de plomb et d'analyse de teneur en plomb qui doivent se faire chaque année dans toutes les écoles et les écoles privées, ainsi que dans les garderies qui sont pourvues d'installations de plomberie posées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1990. Les écoles et les écoles privées sont tenues de prélever deux échantillons d'eau et de les faire analyser pour connaître leur teneur en plomb entre le 15 juin et le 15 août. Les garderies doivent, quant à elles, prélever deux échantillons d'eau et les faire analyser pour connaître leur teneur en plomb, et ce, entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre. Le Ministère reçoit actuellement les résultats des analyses effectuées dans des écoles et des écoles privées.

***Le Ministère recommande que le rinçage quotidien commence à être fait dans toutes les écoles, les écoles privées et les garderies qui se situent dans des bâtiments où aucune partie de la plomberie n'a été installée avant le 1<sup>er</sup> janvier 1990.*** En réponse à quelques résultats d'analyse indiquant des dépassements de la teneur normale en plomb dans des écoles disposant d'installations de plomberie postérieures à 1990, le Ministère recommande d'avoir recours à cette pratique comme mesure de précaution pour le début de l'année scolaire. Au cours des prochains mois, le Ministère analysera plus attentivement tous les résultats des analyses de teneur en plomb qu'il aura reçus des écoles, des écoles privées et des garderies, afin de déterminer le nombre de dépassements de la teneur normale en plomb signalés dans les écoles, les écoles privées et les garderies qui sont pourvues d'installations de plomberie plus récentes. Une lettre sera alors envoyée aux écoles, aux écoles privées ainsi qu'aux garderies dans le but d'établir s'il sera nécessaire pour celles-ci de maintenir la pratique recommandée de procéder au rinçage quotidien de la plomberie des écoles, des écoles privées et des garderies qui sont pourvues d'installations de plomberie plus récentes.

Si vous avez des questions sur les étapes à suivre pour rincer la plomberie énoncées dans le Règlement de l'Ontario 243/07 et les circonstances dans lesquelles vous devriez envisager de prendre des mesures complémentaires pour rincer les installations de plomberie dans un bâtiment en dehors de ceux mentionnés dans le Règlement, veuillez communiquer avec le bureau local du ministère de l'Environnement. Une liste de ces bureaux est jointe pour votre convenance.

Je vous remercie de votre coopération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Nieweglowski', written in a cursive style.

Paul Nieweglowski  
Inspecteur en chef de l'eau potable (par intérim)

## **Bureaux locaux du ministère de l'Environnement – Eau potable**

Région du Centre – (Halton-Peel)

4145, chemin North Service, bureau 300, Burlington, ON L7L 6A3

Tél.: 905 319-3847

Région du Centre – (district de York-Durham)

230, chemin Westney Sud, 5<sup>e</sup> étage, Ajax, ON L1S 7J5

Tél.: 905 427-5600

Région du Sud-Ouest – (London)

3232, chemin White Oak, London, ON N6E 1L8

Tél.: 519 873-5094

Région du Sud-Ouest – (Barrie)

54, passage Cedar Pointe, bureau 1201, Barrie, ON L4N 5R7

Tél. 705 739-6441

Région du Sud-Ouest – (Sarnia)

1094, chemin London, Sarnia, ON N7S 1P1

Tél. : 519 336-4030

Région du Sud-Ouest – (Windsor)

4510, chemin Rhodes, bureau 620, Windsor, ON N8W 5K5

Tél. : 519 948-1464

Région du Sud-Ouest – (Owen Sound)

1580 20th St. E., Owen sound, ON N4K 6H6

Tél. : 519 371-2901

Région du Centre-Ouest – (Niagara)

301, rue St. Paul, 9<sup>e</sup> étage, bureau 15, St. Catharines, ON L2R 3M8

Tél. : 905 704-3900

Région du Centre-Ouest – (Hamilton)

119, rue King Ouest, 12<sup>e</sup> étage, Hamilton, ON L8P 4Y7

Tél. : 905 521-7650

Région du Centre-Ouest – (Guelph)

1, chemin Stone Ouest, Guelph, ON N1G 4Y2

Tél. : 519 826-4255

Région de l'Est – (Kingston)

1259, chemin Gardiners, bureau 3, Kingston, ON K7M 8S5

Tél. : 613 549-4000

Région de l'Est – (Ottawa)  
2430, chemin Don Reid, Ottawa, ON K1H 1E1  
Tél. : 613 521-3450

Région de l'Est – (Cornwall)  
113, rue Amelia, 1<sup>er</sup> étage, Cornwall ON K6H 3P1  
Tél. : 613 933-7402

Région de l'Est – (Peterborough)  
300, rue Water, 2<sup>e</sup> étage, Peterborough, ON K9J 8M5  
Tél. : 705 755-4300

Région de l'Est – (Belleville)  
345, rue Collège Est, Belleville, ON K8N 5S7  
Tél. : 613 962-9208

Région du Nord – (Kenora)  
808, rue Robertson, 2<sup>e</sup> étage, Kenora, ON P9N 3X9  
Tél. : 807 468-2718

Région du Nord – (Thunder Bay)  
436, rue James Sud, 3<sup>e</sup> étage, bureau 331, Thunder Bay, ON P7E 6S7  
Tél. : 807 475-1205

Région du Nord – (Timmins)  
Hwy 101 E., South Porcupine, ON P0N 1H0  
Tél. : 705 235-1500

Région du Nord – (North Bay)  
191, chemin Booth, bureaux 16 et 17, North Bay, ON P1A 4K3  
Tél. : 705 497-6865

Région du Nord – (Sudbury)  
199, rue Larch, bureau 1201, Sudbury, ON P3E 5P9  
Tél. : 705 564-3237

Région du Nord – (Sault Ste. Marie)  
289, rue Bay, 3<sup>e</sup> étage, Sault Ste. Marie, ON P6A 1W7  
Tél. : 705 942-6354